CENTRE SOCIAL FAMILLES RURALES

Protocole d'accord à destination des salariés, enfants et des parents au sein de la Maison des Petits Wal'Loups

LES BONS GESTES À ADOPTER PROTÉGER LES PROFESSIONNELS ET LES PUBLICS ACCUEILLIS

REPRISE PROGRESSIVE DANS LE CADRE DU COVID 19



03 27 78 80 41



www.cs-famillesrurales.fr



csfrsecretariat@gmail.com





Qu'est ce que le Coronavirus?

La majorité des infections COVID-19 ne présentent pas de gravité. Les personnes à risque de formes compliquées sont les personnes âgées et les personnes atteintes de certaines pathologies chroniques (insuffisance respiratoire...).

La contamination se fait par le contact rapproché (projection de gouttelettes, contamination via les muqueuses du visage par l'intermédiaire des mains).

L'environnement proche du patient peut être contaminé mais le virus ne survit que peu de temps sur les surfaces (moins de 3 heures).



#Préservezvous #Préservezlesautres (source Assistance Hôpitaux de Paris)



Prévention de la contamination par voie respiratoire :

Pour les professionnels : Masques exclusivement réservés à un usage non sanitaire. Uniquement en complément des gestes barrières et l'adaptation des postes et organisation de travail le cas échéant.

Catégorie 1: Masque individuel à usage des professionnels en contact avec le public destiné à l'usage de personnes ne présentant pas de signes d'infection respiratoire amenées à rencontrer un grand nombre de personnes lors de leurs activités (hôtesses et hôtes de caisses, agents des forces de l'ordre, ...)

Catégorie 2: Masque de protection à visée collective pour protéger l'ensemble d'un groupe portant ces masques destiné à l'usage de personnes ne présentant pas de signe d'infection respiratoire ayant des contacts occasionnels avec d'autres personnes dans le cadre professionnel. Ce masque pourra être porté par l'ensemble des individus d'un sous-groupe (entreprise, service) lorsque le poste ou les conditions de travail le nécessitent.

Ce sont ces masques que Familles Rurales fourni aux salariés. 200 masques certifiés ont été acheté dans un premier lot. Chaque salarié ou service civique bénéficiera d'une dotation de quatre masques a minima, six pour ceux de la micro crèche et du jardin d'enfants. Les masques sont certifiés pour 20 lavages à 60°. L'entretien est assuré par le salarié pour l'équipe du siège. Pour ceux de la micro crèche, le volume de rotation étant plus important (avec les blouses et pantalons de travail complémentaires) ils seront lavés et séchés sur place.

#Préservezvous #Préservezlesautres

(source Assistance Hôpitaux de Paris)



Recommandations générales de gestion des masques

L'ajuster au visage avec une couverture du nez et du menton. Ne pas le toucher, le manipuler, le porter en collier. Le changer : si ôté du visage, si souillé, si mouillé et au-maximale d'utilisation. Après usage le jeter à la poubelle immédiatement après son retrait si masque à usage unique. Le déposer dans un contenant spécifique si masque réutilisable. L'entretenir selon les instructions du fabricant si masque réutilisable.

Hygiène des mains:

- Avant de le mettre
- Après l'avoir mis
- Après toute manipulation
- Après l'avoir jeté (UU) ou déposé (réutilisable)



#Préservezvous #Préservezlesautres

(source Assistance Hôpitaux de Paris)



Les gestes à respecter lors de l'utilisation d'un masque en tissu





HYGIÈNE DES MAINS SIMPLE ET EFFICACE













Entrelaçez vos mains pour nettoyer la zone entre les doigts



Nettoyez également les ongles



Rincez-vous les mains sous l'eau



Séchez-vous les mains si possible avec un essuie-main à usage unique



Fermez le robinet avec l'essuie-main puis jetez-le dans une poubelle

Préservons notre santé & notre bien-être

Protocole à respecter Maison des Petits Wal'Loups

Les bonnes pratiques



Ne pas serrer la main et utilisez des méthodes de salutation sans contact



Lavez-vous les mains et planifiez des rappels réguliers de lavage des mains



Désinfectez régulièrement les surfaces comme les poignées de porte, les tables et les bureaux



Le masque est obligatoire en présence des enfants.



Augmentez l'aération des pièces en ouvrant les fenêtres

Prévention de la contamination par les mains

IMPORTANT: Il est essentiel de se désinfecter les mains par une friction hydro-alcoolique: Avant et après chaque contact avec une personne, ou son environnement. Après avoir été aux toilettes et avant le repas comme celui des enfants.

Des distributeurs de produits hydro-alcooliques sont accessibles et mis à disposition.

Un rouleau d'essuyage, un pulvérisateur de nettoyant désinfectant et du gel hydro alcoolique sont installés dans chaque espace de travail d'accueil.

Portes et poignées des toilettes :

Du matériel de désinfection est disposé à l'intérieur de chaque WC. Il est demandé à chaque utilisateur de désinfecter par pulvérisation (poignées, robinet, siège et abattant) après chaque passage. Un délai de 15 Minutes doit être respecté après chaque désinfection. Les portes des toilettes doivent rester fermées entre chaque utilisation. Chaque utilisateur (après s'être lavé les mains) indiquera sur la feuille de suivi la désinfection de l'heure de sa sortie.

Prenez soin de votre bien-être émotionnel

Les épidémies sont un moment stressant et angoissant pour tout le monde. Nous sommes là pour vous soutenir ! Parlez-en avec un(e) collègue ou auprès d'Hélène, si vous en ressentez le besoin.





Préservons notre espace de travail

Protocole à respecter Maison des Petits Wal'Loups

Prévention avec les enfants

Utilisation d'un stylo personnel. Chacun aura son gel hydroalcoolique. Le port du masque est obligatoire. Port de gant : lors des repas, change, mouchage de nez, passage aux toilettes de l'enfant.

Le plant de change doit être désinfecté après chaque utilisation, pas de serviette, mettre du papier et le jeter dans une poubelle fermée après utilisation. Réduire les activités de Motricité. Utiliser uniquement des jouets lavables en quantité réduite. Désinfection en demipériode : Parc, poignée...

Dès que nous pourrons nous organiserons des promenades dans le villages.

Dans les bureaux

Protégez vous! Portez un masque sauf, si vous êtes seul ou si vous ne pouvez pas respecter les mesures de distanciation. Ne pas travailler l'un à côté de l'autre. Toujours veiller à respecter 1 mètre d'écart entre chacun. Le personnel extérieur à la micro-crèche doit informer la direction avant sa venue dans les locaux.

Si vous utilisez du matériel partagé (ordinateur, téléphone,...), pensez à le désinfecter après chaque utilisation. Pratiquer une Friction Hydro Alcoolique avant et après usage. Utilisez un stylo personnel.

Prévention de la contamination par l'environnement

Nettoyage le matin et désinfection par l'agent technique. Un plan de nettoyage quotidien et suivi : des surfaces et équipements de travail, des poignées de portes et boutons, matériels, plus généralement de tout objet, surfaces... susceptibles d'avoir été contaminés (en contact avec les mains...), équipements de travail commun, collectifs (machines à café, photocopieurs...).

Dans la journée:

Chaque salarié est chargé de désinfecter son espace de travail et d'accueil à chaque rotation. À minima le midi, et en fin de poste. Cela comprend matériel informatique, téléphone, bureau, interrupteur d'éclairage, poignée de porte, et tout autre support touché durant l'occupation de l'espace.

Circulation sanitaires

Étant sur une reprise progressive, nous aurons moins d'enfants. Nous allons procéder à un sens de circulation unique pour se rendre aux sanitaires afin d'éviter les croisements.

Pauses et repas

Mesures de distanciations obligatoires (assis à un mètre de rayon les uns des autres). Les verres à eau sont utilisés une seule fois pour être lavés après chaque usage. Apportez vos couverts et plats (froids de préférence) dans des sacs fermants et étanches.

Prévention de la contamination par les mains

Les portes doivent rester ouvertes constamment pour éviter tout contact.

Des distributeurs de produits hydro-alcooliques sont accessibles dans tous les zones du bâtiment.

Un rouleau d'essuyage, un pulvérisateur de nettoyant désinfectant sont installés dans chaque espace de travail : d'accueil. Chaque salarié aura son flacon de gel hydro alcoolique avec son prénom







Arrivée et départ de l'équipe Procédure de change des tenues

Nous devons actuellement adapter nos pratiques pour limiter la contamination du COVID. Dans ce cadre, il vous est demandé de pratiquer au change de votre tenue.

Prise de poste

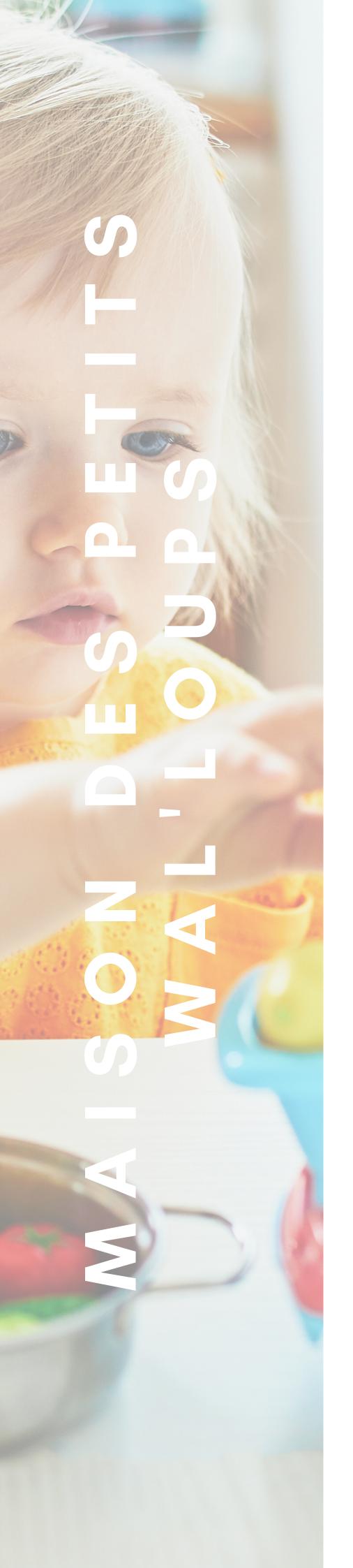
- En rentrant monter directement se laver les mains.
- Se déshabiller et mettre ses affaires dans son casier et le fermer.
- Mettre sa tenue dédiée à la journée de travail.
- On se lave les mains.
- On descend pour la prise du poste.
- On se relave les mains.
- Mettre son masque.
- À l'arrivée : mettre au sèche-linge, le linge propre de la veille.

Départ

- Je me lave les mains.
- Enlever son masque.
- Je mets ma tenue dans le panier au linge dédié au linge sale.
- Je mets ma tenue de ville.
- On réalise une machine à laver de l'ensemble du linge sale de la journée du personnel : Machine à 60.
- On se lave les mains avant de descendre.







Note d'informations aux parents

Nous devons actuellement adapter nos pratiques pour limiter la contamination du COVID. Dans ce cadre, il vous est demandé de bien vouloir lire cette note d'informations et de respecter les consignes.

Reprise mardi 12 mai. Accueil de 3 enfants sur tout le mois de mai avec priorité donnée aux enfants ayant les deux parents actifs.

Chers parents, merci de bien vouloir prendre note des informations suivantes.

- Merci d'apporter le carnet de santé de vos enfants pour justifier des vaccins à jour.
- Les doudous, tétines, chaussons, resteront à la crèche
- Seuls les enfants ayant eu une température inférieiure à 38°C pourront être admis.
- Amener les repas et collations de vos enfants au jour le jour.
- L'enfant doit être habillé et avoir pris son petit-déjeuner.
- Pas de poussette dans la structure.





LA MAISON DES PETITS WAL'LOUPS

Accueil et départ des enfants

NOUS DEVONS ACTUELLEMENT ADAPTER NOS PRATIQUES POUR LIMITER LA CONTAMINATION DU COVID19.

SONNER ET ATTENDRE QUE L'ON VOUS OUVRE. UN PARENT À LA FOIS PEUT ENTRER. NE PAS TOUCHER LA PORTE, ON VIENT VOUS OUVRIR. GARDEZ UN MÈTRE DE DISTANCE ENTRE PARENTS EN ATTENDANT D'ENTRER DANS LA CRÈCHE.

EN ENTRANT, RESTER DANS LE SAS D'ENTRÉE, UN MEMBRE DE L'ÉQUIPE VIENT CHERCHER VOTRE ENFANT. IL SE CHARGERA DE LE DÉSHABILLER, PRENDRE SA TEMPÉRATURE ET NOTER LES INFORMATIONS UTILES. LES ENFANTS AYANT UNE TEMPÉRATURE SUPÉRIEURE À 38°C NE POURRONT PAS ÊTRE ACCEPTÉS.

DÉPART:

SONNER - ENTRER - PATIENTER DANS LE SAS - NOUS HABILLERONS VOTRE ENFANT AVANT VOTRE DÉPART.

Chèrs parents, le port du masque est obligatoire pour entrer dans la crèche.

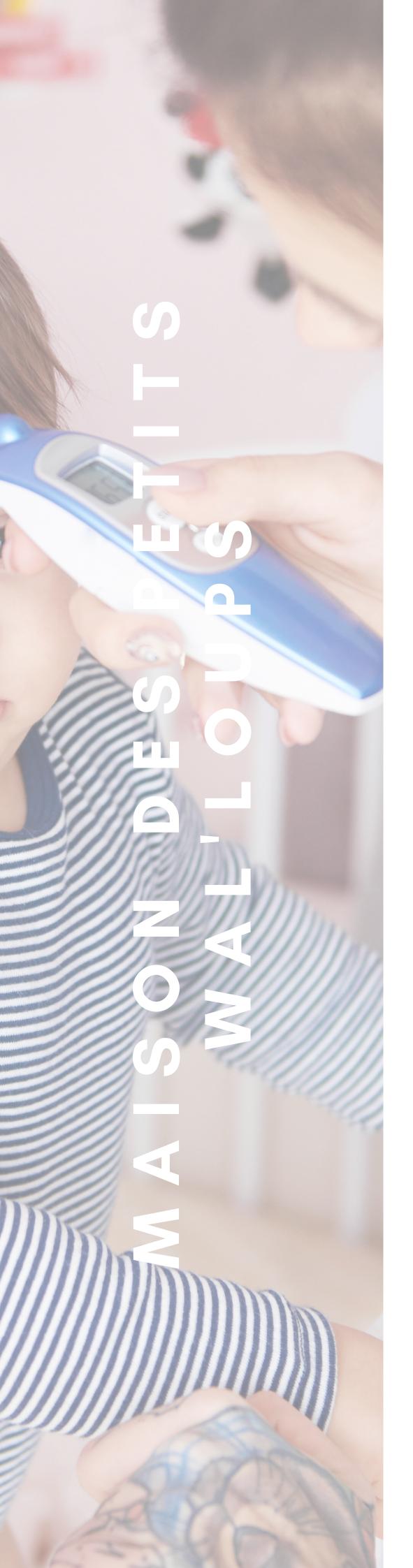


MASCOUES

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE EN PRÉSENCE DES ENFANTS



#lesbonsgestes



En cas de confirmation d'un cas d'infection au COVID-19 chez une professionnelle ou un enfant accueilli, les consignes de nettoyage sont les suivantes :

Tout professionnel présentant des symptômes évocateurs du COVID-19 doit prévenir son encadrant et ne pas se rendre au travail; il en est de même si un membre de sa famille présente des signes.

Si un enfant ou un membre de sa famille présente des symptômes évocateurs du COVID-19, l'accueil est suspendu pendant au moins 14 jours (conformément aux recommandations médicales actuelles).

Si pendant l'accueil, un agent présente des symptômes évocateurs du COVID-19 : dès que possible, retour au domicile.

Si pendant l'accueil, un enfant présente des symptômes évocateurs du COVID-19 :

- Isoler l'enfant.
- Prévenir les parents afin qu'ils viennent chercher l'enfant.
- Si les symptômes s'aggravent avec notamment des difficultés respiratoires et des signes d'étouffement : appeler le centre 15.
- Procéder au nettoyage et à la désinfection des locaux et matériel ainsi qu'au lavage du linge.
- Informer les parents des enfants accueillis qu'un enfant (sans préciser l'identité) présente des signes suspects
- Informer les professionnels ayant été en charge de l'enfant qu'une recherche diagnostique est en cours pour un enfant accueilli (confirmation ou pas d'une infection COVID 19).

ENTRETIEN DES LOCAUX

Ne pas utiliser un aspirateur pour le nettoyage des sols.Les locaux (sols et surface) supportant le nettoyage humide doivent faire l'objet de différentes opérations :

- Nettoyer les sols et surfaces avec un bandeau de lavage à usage unique imprégné d'un produit détergent.
- Rincer à l'eau du réseau avec un autre bandeau de lavage à usage unique.
- Laisser sécher.
- Désinfecter les sols et surfaces à l'eau de javel diluée à 0,05% de chlore actif (11 de javel à 2,6%+4litres d'eau froide) avec un bandeau à usage unique différent des deux précédents; À défaut d'eau de javel, le produit utilisé devra être virucide selon la norme NF 14476.
- La tenue du personnel d'entretien : surblouse à usage unique, gants de ménage résistants, lunettes de protections, bottes ou chaussures de travail fermées.

ENTRETIEN DU LINGE

Manipuler le linge de l'enfant contaminé avec soin.

- Ne pas le serrer contre soi.
- Le rouler délicatement et l'emmener directement à la machine à laver.
- Le layer à 60 au moins 30 min.





TOUSSEZ



#lesbonsgestes

1 PERSONNE À LA FOIS



#lesbonsgestes

DU CÔTÉ DES WC

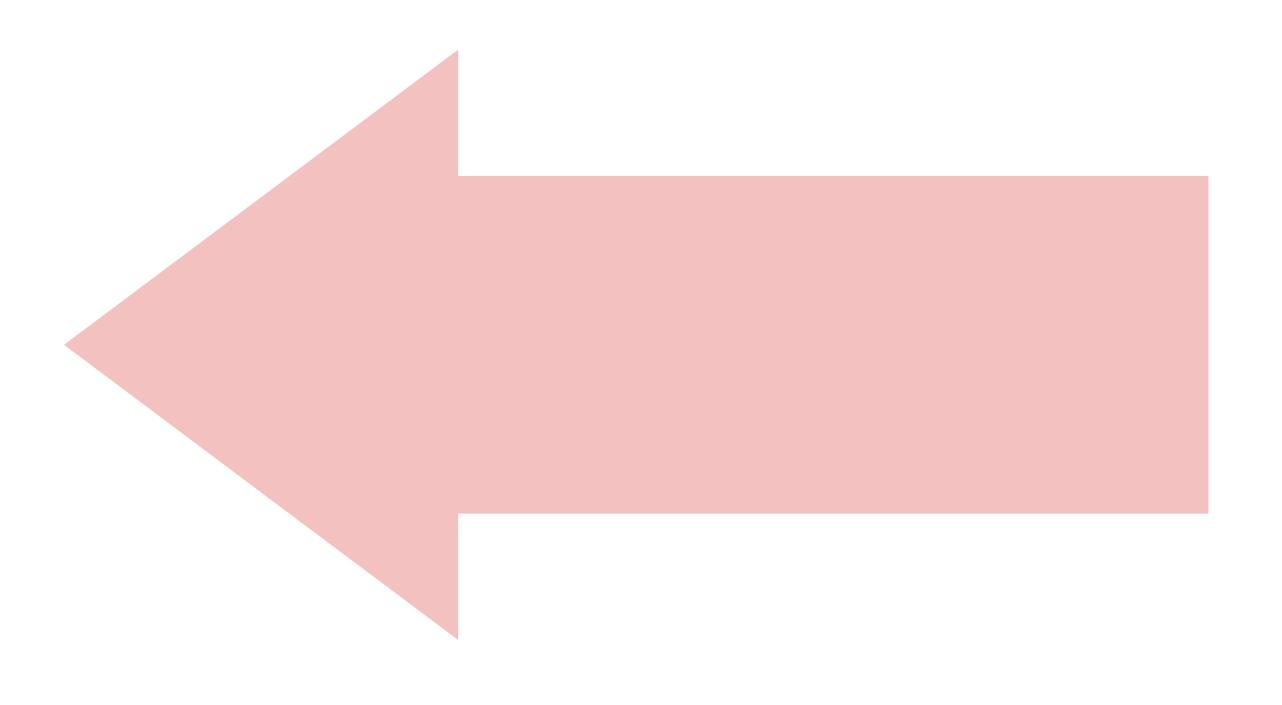
DÉSINFECTER PAR PULVÉRISATION (POIGNÉES, ROBINET, SIÈGE ET ABATTANT) APRÈS CHAQUE PASSAGE

UN DÉLAI DE 15 MINUTES DOIT ÊTRE
RESPECTÉ APRÈS CHAQUE
DÉSINFECTION - LES PORTES DES
TOILETTES DOIVENT RESTER OUVERTES
ENTRE CHAQUE UTILISATION

CHAQUE UTILISATEUR (APRÈS S'ÊTRE LAVÉ LES MAINS) INDIQUERA SUR LA FEUILLE DE SUIVI DES DÉSINFECTIONS L'HEURE DE SA SORTIE.

ATTENDRE 15 MIN! VA FALLOIR TE RETENIR!

ZONE DE LAVAGE DES MAINS



ZONE DE LAVAGE DES MAINS

